



En Auvergne,



la plus importante
nécropole juive
médiévale d'Europe

Une nécropole juive datant du Moyen âge à Ennezat dans le Puy-de-Dôme (63).

Bienvenue à Ennezat en Auvergne dans le centre de la France,

Présentation de notre association

Le reportage que vous allez voir, c'est le résultat du travail collectif d'une jeune association ENNEZAT MEMOIRE ET PATRIMOINE créée en 2015.

Notre but est d'entretenir la mémoire collective concernant l'histoire, le patrimoine, l'environnement et la vie de la commune d'Ennezat.

Notre activité vise surtout à faire connaître et sauvegarder le patrimoine de notre ville.

Présentation d'Ennezat

Nous sommes à Ennezat, une petite ville du Puy-de-Dôme. Cette ville abrite 2

monuments historiques protégés : l'Eglise Saint-Victor-et-Sainte-Couronne classée depuis 1840 ainsi qu'une nécropole médiévale dite "Champ des Juifs" dont nous allons parler plus précisément.

ENNEZAT	
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Puy-de-Dôme 63
Arrondissement	Riom
Intercommunalité	Communauté d'agglomération RLV Riom Limagne et Volcans
Maire	Fabrice Magnet
Code postal	63 720
Code commune	63 148
Démographie	
Gentilé	Nazadaires
Population municipale	2 483 hab. (2018)
Densité	136 hab./km ²
Géographie	
Coordonnées	45° 53' 55" nord, 3° 13' 28" est
Altitude	Min. 308 m Max. 333 m
Superficie	18,31 km ²
Aire d'attraction	Clermont-Ferrand (commune de la couronne)

En Auvergne, au début du XIII^e siècle, l'organisation féodale est encore très présente. Les comtes d'Auvergne et l'évêque de Clermont sont en opposition ouverte. C'est sur un fond de rivalité entre les Plantagenêt et les Capétiens que le pouvoir royal intervient à plusieurs reprises. En 1213, Philippe Auguste, après avoir défait les troupes du comte Guy II de Tournouël, rattache la plus grande partie du comté au Domaine Royal. En 1241, cette partie de l'Auvergne est administrée par le frère de Saint Louis, Alphonse de Poitiers.

A ce moment-là, le bourg d'Ennezat est centré autour de son église et d'une probable motte avec un château, il s'appelait Ennezat le Chastel. En 1260, à l'est sera créée une Ville Neuve au tracé rectiligne, circonscrite par une muraille et un fossé. La fusion avec le Chastel se fera à la Révolution.

Présence des juifs en Auvergne et à Ennezat

A cette époque, en 1268, Alphonse de Poitiers mène des enquêtes sur les populations et notamment sur les juifs. En 1269, pour financer une nouvelle

croisade, il lève auprès de la population juive auvergnate des taxes pour un montant de 2 000 livres.

Déjà depuis l'an 470 au moins, leur présence à Clermont-Ferrand est attestée dans des lettres adressées par l'évêque Sidoine Apollinaire.

Il existe encore à Clermont-Ferrand un quartier de Fontgiève (fontaine des Juifs), une colline voisine du nom de Montjuzet (montagne des Juifs) et même une rue à Montferrand dénommée rue du Fossé des Juifs.

- A Riom ville située à 9 kilomètres d'Ennezat, on a retrouvé une des plus anciennes ketubbah datant de 1319, c'est un acte de mariage religieux israélite.

N'ayant pas le droit de posséder de la terre, les juifs s'occupent du commerce, pratiquent l'usure et accueillent les voyageurs et les pèlerins qui vont à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ainsi, les juifs sont présents dans les gros bourgs tels qu'Ennezat qui était devenue un centre marchand important avec ses deux foires et son marché permanent.

C'est probablement dans le cadre de cet essor qu'il faut replacer la présence de la communauté juive installée au sud-est d'Ennezat, à l'extérieur de la Ville Neuve.

Des traces dans les textes et dans la mémoire du village

Ainsi à Ennezat, un cimetière juif est cité dans les archives. En l'année 1352, il est écrit que le Noble Guillaume Flotte, seigneur de Ravel et d'Ennezat, Chancelier de France, donne un terrain pour la construction d'un couvent des frères prêcheurs de Saint-Augustin. Dans l'acte de donation, ce terrain, placé hors de la Ville Neuve, "jouxte un cimetière des juifs". Selon Tardieu, en 1686, des épitaphes en langue hébraïque y étaient lisibles.

Par ailleurs, il est rapporté qu'au début du XVIII^e siècle, plusieurs stèles funéraires hébraïques étaient encore visibles.

Sur le cadastre Napoléon de 1814, l'endroit est cité sous le nom de "Champ des juifs". A la fin du XIX^e siècle, il existait encore une rue des Juifs à Ennezat.

En 1894, l'abbé Camin retrouve deux inscriptions dont l'une, conservée au musée de Clermont-Ferrand, porte l'inscription suivante : "*Ceci est la sépulture de... (partie manquante) ... fille de Rabbi Isaac*".

En 1975, Guy Malouvier localise 4 autres inscriptions sur des pierres de réemploi. dont l'une porte l'inscription : "*ceci est la stèle funéraire de Rabbi*" et elle est scellée dans la maçonnerie de la fontaine publique.

Parmi les pierres conservées au domaine de la Monnerie à Ennezat, l'une a été réutilisée dans le pilier d'un portail et porte l'inscription: "*Ici gît Joseph, fils*

d'Abraham, décédé le mardi de la Paracha".

Ce n'est qu'en 1992 sur ce lieu-dit "Champ des Juifs", un projet de lotissement a rendu nécessaire une intervention archéologique, c'est alors que ce cimetière juif a vraiment été «redécouvert».

Les fouilles de l'INRAP

Une campagne de fouilles est alors initiée par l'Association Nationale de Sauvegarde du Patrimoine Historique et Artistique de la France.

En 1992, 2000 et 2003, elles sont conduites par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) et permettent d'identifier cette nécropole et de mieux la connaître. La datation des différents éléments trouvés correspond aux XIII^e et XIV^e siècles.

Au sud du terrain, les trois sondages ont livré un ensemble de sépultures tout à fait surprenant par leur nombre : plus de cent vingt fosses ont été repérées pour une surface d'environ 170 m², ce qui représente une population de 200 personnes sur 250 ans environ. Les sondages ont également révélé la présence de nombreuses fosses non funéraires (comblées de matériel de démolition ou riche en céramique). Elles pourraient correspondre à des bâtiments excavés ou semi-enterrés. Il serait intéressant de déterminer la fonction de ces aménagements, éventuellement liée à des pratiques religieuses, comme la toilette mortuaire qui se pratiquait dans un édifice spécial appelé bayt-tahar.

Cependant, il ne s'agissait que de diagnostics, ces fouilles ne constituent pas une exploration exhaustive du site. Seuls 10% des terrains ont été sondés et seulement une vingtaine de tombes, sur un total estimé de plus de sept cents, ont été fouillées sans prélèvement.

Lors de ces fouilles, il a été remarqué que les sépultures étaient orientées est-ouest, que la géographie du cimetière était ordonnée sans recoupement des tombes et avec des alignements cardinaux bien respectés. Les inhumations ont été pratiquées en cercueil ou en pleine terre, avec ou sans linceul. Tous les corps sont allongés sur le dos, les membres supérieurs sont repliés sur le corps : mains croisées à l'exception de quelques mains jointes. D'autres objets ont été retrouvés par l'Inrap : boucles, clous de cercueils, monnaies des évêques du Puy
A l'issue des trois opérations, la délimitation du cimetière semble relativement bien cernée .

A l'ouest, la limite est donnée par l'allée des marronniers qui reprend le tracé du fossé de la Ville Neuve. A l'est, la parcelle pourrait correspondre à un ancien chemin qui figure sur le cadastre napoléonien. Au sud, l'actuelle rue de la Croix des Moines conserve le tracé d'un ancien chemin également. Les limites du cimetière sont donc précisées, sauf au nord.

Les vestiges dans le village

Actuellement, ces tombes sont toutes enfouies. Quelques vestiges apparaissent cependant dans les rues d'Ennezat comme une stèle hébraïque utilisée dans la construction de la fontaine.

Questionnement

Cependant de nombreuses questions restent toujours sans réponse :
Combien y a-t-il de sépultures en réalité ? Y avait-il du mobilier funéraire ?
Quelles sont exactement la chronologie et la durée d'occupation de cette nécropole ?
La population enterrée dans ce cimetière est-elle locale ou régionale ?
S'il y a un cimetière, où étaient les habitations, où vivait la population juive ?

Un comité scientifique pourrait peut-être répondre à toutes ces questions ?

Conclusion

Ainsi, malgré ces zones d'ombre encore nombreuses, nous pouvons constater que cette nécropole a été préservée depuis le XIV^e siècle. Le toponyme même de "Champ des Juifs" montre la mémoire attachée à ce lieu dans la longue durée.

Grâce aux efforts de Jacques Curé maire d'Ennezat, cette nécropole médiévale juive, reconnue comme la plus grande en Europe, a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques de France le 3 juin 2009.

En 2010, le terrain a été acquis par l'Association "Sauvegarde du patrimoine juif français et européen" qui a son siège à Paris.

Un décret du Parlement Européen a été voté en 2010 pour que les cimetières juifs en Europe soient entretenus. De nombreuses personnalités et institutions se sont intéressées à ce site. En août 2011, le ministre Frédéric Mitterand s'est rendu sur le site. Président Sarkozy a même mentionné ce lieu lors de son discours des vœux aux autorités religieuses en janvier 2012.

Plusieurs projets d'aménagement du site ont été pensés sans jamais être réalisés.

Ainsi, après 20 ans de tergiversations, ce site est retourné à son sommeil qui avait commencé il y a 7 siècles. Même s'il a l'apparence d'un simple champ, il conserve la mémoire des nombreux juifs qui ont vécu et sont morts sur ce territoire.

Ne perdons pas l'espoir de voir un jour sa mise en valeur.